



EGAMO, en partenariat avec Collecticity, lance un fonds de dettes de collectivités locales « EGAMO Financement des territoires »

EGAMO enrichit sa gamme de fonds avec la création d'un fonds professionnel spécialisé spécifiquement dédié à l'accompagnement des collectivités territoriales dans le financement de leurs projets à vocation sociale et environnementale via de de la dette non cotée. L'univers d'investissement d'« EGAMO Financement des Territoires » est constitué d'obligations émises par des collectivités locales et par des Entreprises Publiques Locales (EPL).

Face aux défis de financement que doivent affronter les collectivités locales notamment la baisse des dotations de l'Etat et un besoin de diversification de leurs sources de financement principalement bancaires, EGAMO a souhaité créer un FPS pour les accompagner dans leurs projets sociaux et environnementaux. Cette démarche fait écho aux valeurs mutualistes d'EGAMO issues de son appartenance au Groupe VYV, et à sa politique de développement durable.

Le fonds se concentrera ainsi uniquement sur le financement de projets avec une contribution sociale ou environnementale forte comme les infrastructures d'énergie (solaire, éolien...), la valorisation des déchets, la ville durable, les établissements ou service public à caractère social ou médico-social ou l'éducation.

Sur ce marché spécifique, EGAMO s'appuie dans le cadre de ce fonds sur son partenariat avec Collecticity, qui dispose d'une fine connaissance et d'une proximité forte avec les collectivités locales. Collecticity est en effet la première plateforme de financement participatif et de consultation citoyenne dédiée au secteur public et a déjà accompagné de nombreuses collectivités locales à la recherche de financement. Elle est également Plateforme labellisatrice "Croissance verte" pour le compte du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

EGAMO Financement des Territoires a été créé le 22 octobre 2021 avec l'achèvement d'un premier « closing ».

AVERTISSEMENT

La souscription ou l'acquisition, la cession ou le transfert des parts ou actions de fonds professionnels spécialisés, directement ou par personne interposée, est réservée aux investisseurs mentionnés à l'article 423-27 du règlement général de l'AMF. Pour rappel EGAMO FINANCEMENT DES TERRITOIRES est un FIA non agréé par l'AMF dont les règles de fonctionnement sont fixées par le prospectus qui sera adressé gratuitement dans un délai de 8 jours ouvré sur simple demande adressée à EGAMO – 33 avenue du Maine – BP149 – 75755 Paris Cedex 15.

EGAMO

Filiale du Groupe VYV dédiée à la gestion des actifs mobiliers, EGAMO est un spécialiste de la gestion sur-mesure pour le compte des mutuelles et des acteurs institutionnels de l'économie sociale. Dotée d'une offre complète bâtie autour de 3 axes (diagnostic-gestion-reporting), EGAMO appuie son expertise sur deux techniques de gestion (titres vifs et multigestion) qu'elle décline en mandats, fonds dédiés ainsi que dans une gamme d'OPC ouverts. Au travers de sa politique de développement durable, EGAMO met en avant les principes de l'Investissement Responsable qui sont intégrés dans 100 % des portefeuilles gérés et répond également à cette philosophie au travers d'une exigence de RSE qu'elle s'applique à elle-même. La raison d'être d'EGAMO : « Engagés pour une finance durable et performante, facteur de développement mutuel ».

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie. Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance et plus de 26 000 collectivités territoriales. En 2020, le chiffre d'affaires du groupe est de 9,7 milliards d'euros. L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement, organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement et de ses 1 400 établissements de soins et de services, génère un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

www.groupe-vyv.fr



Contacts presse Groupe VYV :

Isabelle Poret : isabelle.poret@groupe-vyv.fr / 06 37 97 20 17

Audrey Danten : audrey.danten@groupe-vyv.fr / 06 37 74 04 36

COLLECTICITY

Collecticity est une entreprise technologique, financière et citoyenne dédiée au financement et à la co-construction des territoires. À l'origine de Collecticity, il y a la volonté de développer une épargne stable, attractive, transparente, au travers de projets locaux publics ou semi-publics et qui font sens. Nous visons d'une part à diversifier les sources de financement du secteur public et des territoires et, d'autre part, à développer des nouveaux leviers de l'engagement citoyen. Fort de 5 ans d'expérience et de nombreuses collectivités accompagnées avec succès dans leurs projets, ce sont aujourd'hui des milliers de citoyens et des institutionnels qui nous font confiance afin de placer leur épargne ou d'investir dans des projets d'intérêt général de collectivités et entreprises publiques locales.

Contact presse Collecticity :

Marc Payan : marc@collecticity.fr / 01 87 15 83 02